

Catalogue

SALLE COMMUNALES PROPOSÉES À LA LOCATION

www.metropole.toulouse.fr



**Aimer Vivre
à Toulouse**

MAIRIE DE  TOULOUSE

Sommaire

Territoire Centre

› Salle Barcelone	p.5
› Salle Castelbou	p.6
› Salle Castelet	p.7
› Salle Giacomo Saint-Cyprien	p.8
› Salle Marguerite Dilhan	p.9
› Salle Antoine Osète	p.10
› Salle Rancy (grande)	p.11
› Salle Rancy (petite)	p.12
› Salle Sénéchal	p.13
› Salle Thierry Prévot	p.14
› Salle San Subra	p.15
› MDC Rive Gauche salle 1	p.16
› Salle Maude Sykes-Andral (grande)	p.17
› Salle Maude Sykes-Andral (petite)	p.18
› Espace François Laffont (grande)	p.19
› Espace François Laffont (petite)	p.20
› Salle Camille Flammarion	p.21
› Salle Lapujade (grande)	p.22
› Salle Lapujade (petite)	p.23
› Salle Saint-Michel 18 (grande)	p.24
› Salle Saint-Michel 95 (petite)	p.25

Territoire Nord

› Salle Bourbaki	p.27
› Salle Georges Cuvier	p.28
› Salle Lalande (grande - R.D.C)	p.29
› Salle Maison Cuvier (petite - R.D.C)	p.30
› Salle MDC Nord salles 1 et 2	p.31
› Salle MDC Nord salles 3	p.32
› Salle MDC Nord salles 4 et 5	p.33

Territoire Sud

› Salle 7 bis rue du Cher	p.35
› Salle Polyvalente - espace Gisèle Halimi	p.36
› Salle Lafage (grande - R.D.C)	p.37
› Salle Lafage (petite - R.D.C)	p.38
› Salle Lafage (petite - 1 ^{er})	p.39
› Salle des fêtes Lafourquette	p.40
› Salle Jean Diebold	p.41
› Salle Gironis	p.42
› Salle Mirail Université	p.43
› Salle Saint-Simon	p.44
› Salle Tibaous	p.45
› Salle Polyvalente (R.D.C)	p.46
› Salle Monlong	p.47

Territoire Est

› Salle Achiary	p.49
› Salle des Bateliers	p.50
› Salle Limayrac	p.51
› Salle Villa des Rosiers (R.D.C)	p.52
› Salle Villa des Rosiers (salle Gallique)	p.53
› Salle Polyvalente de la Roseaie	p.54
› Salle Charbonnière	p.55
› Salle Corraze	p.56
› Salle Pont des Demoiselles (3 ^e étage)	p.57
› Salle Pouvourville	p.58
› Salle rue de Nîmes Rangueil	p.59

Territoire Ouest

› Salle Saint-Martin (petite)	p.61
› Salle Saint-Martin (grande)	p.62
› Salle Du Barry	p.63

Territoire Centre



SALLE BARCELONE

22, allée de Barcelone

Accès métro ligne B • station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 318 (avec tables), 400 (sans tables)

Personnes debout : 499

Normes : Type L - Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

400 chaises, 53 tables, 2 portants, 64 cintres, accès PMR sauf scène, 1 pupitre, 1 vidéoprojecteur, 1 écran, 2 micros HF (prévoir piles AA), 1 micro filaire, 1 comptoir dans l'entrée et dans la salle, 1 scène, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 270 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE CASTELBOU

22, rue Léonce-Castelbou

Accès métro ligne B • station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 96 (sans tables), 70 (avec tables)

Personnes debout : 195

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

100 chaises, 35 tables, 1 vidéo projecteur, 1 comptoir avec évier, 1 accès PMR, 2 portants de 20 cintres.

Présence d'un gardien sur place.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

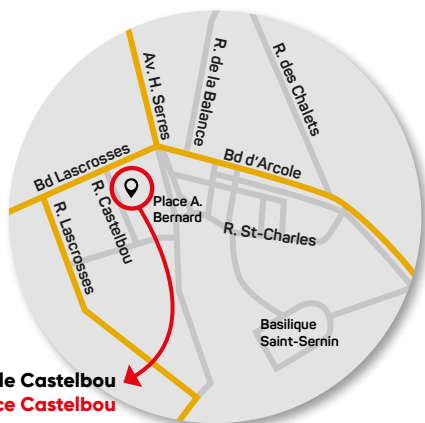
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 140€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE CASTELET

7 bis, rue de Belfort

Accès métro ligne A • station Marengo

À vocation unique de réunions.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 50

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

62 chaises, 2 fauteuils, 6 tables rectangulaires, 3 tables rondes, 1 table basse, 3 mange debout, 6 tabourets hauts, 1 vestiaire amovible, 1 sono, 1 vidéo projecteur avec clickshare, 2 micos HF, wifi, accès PMR

Tarifs : selon le type d'évènements

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

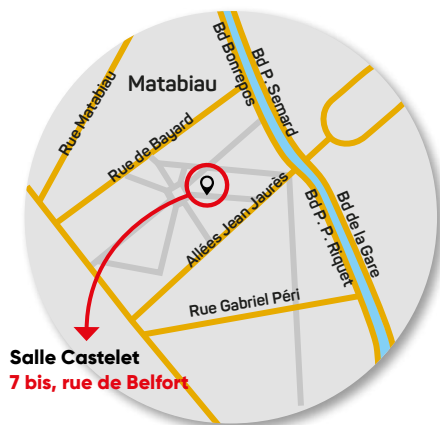
Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Se renseigner auprès du service.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE GIACOMO SAINT-CYPRIEN

2, allée du Niger

Accès métro ligne A - station Saint-Cyprien République

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises: 78 (sans tables), 52 (avec tables)

Personnes debout: 93

Normes: Type L - Catégorie 5

Équipements mis à disposition

78 chaises, 13 tables, 1 cloison amovible.

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur:

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles:

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 155 € par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Giacomo
2, allée du Niger



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE MARGUERITE DILHAN (Grande)

3, rue Escoussières Arnaud-Bernard
Accès métro ligne B • station Jeanne d'Arc

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 62 (sans tables)

ou personnes debout : 83

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

62 chaises, 7 tables, 1 lavabo dans l'espace circulation, 1 espace avec évier, 1 WC PMR.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

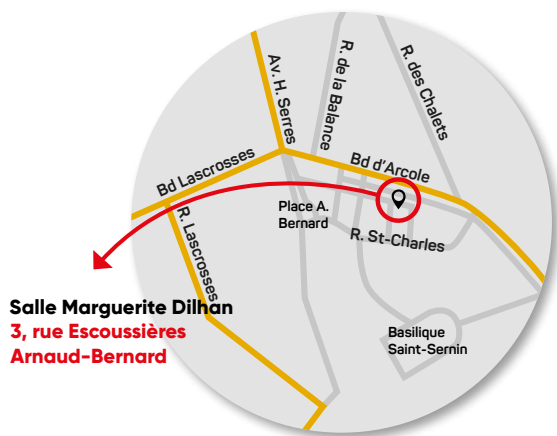
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 80 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Marguerite Dilhan
3, rue Escoussières
Arnaud-Bernard

À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE ANTOINE OSÈTE

6, rue Lieutenant Colonel Pélissier

Accès métro ligne B • station Jean-Jaurès

Accès métro ligne A • station Capitole

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 272 (sans tables), 192 (avec tables)
ou personnes debout : 300
Normes : Type L – Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

272 chaises, 48 tables, 4 portants, 1 pupitre,
1 comptoir avec cafetière, évier, placards,
8 placards en fond de salle, 26 grilles d'exposition,
1 sono, 1 vidéo projecteur avec écran, 2 micros HF, 2
micros filaire, accès PMR, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

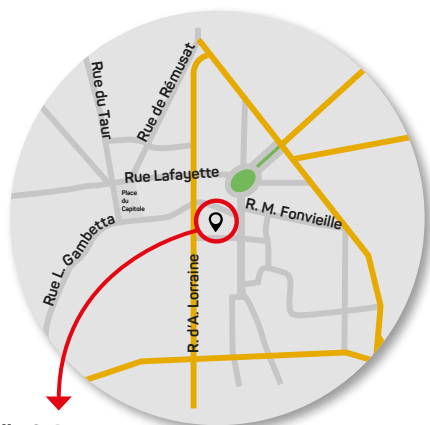
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 220 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Osète

6, rue Lieutenant Colonel Pélissier



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE RANCY (Grande)

10, rue Jean-Rancy

Accès métro ligne B • station Jeanne d'Arc

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 180 (avec tables), 224 (sans tables)
ou personnes debout : 228
Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

189 chaises, 29 tables, 4 portants, 1 chariot

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

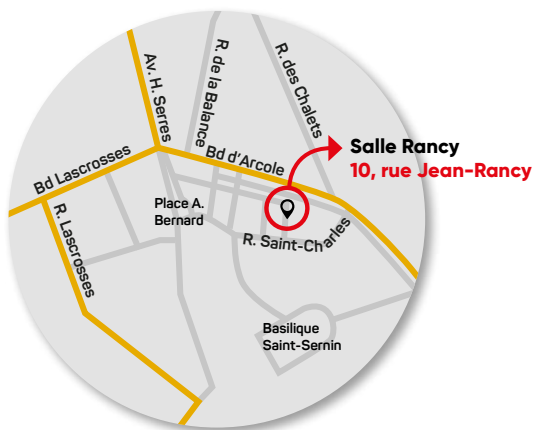
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 195 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE RANCY (Petite)

10, rue Jean-Rancy

Accès métro ligne B • station Jeanne d'Arc

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables, 1 meuble mural, 1 tableau mural.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

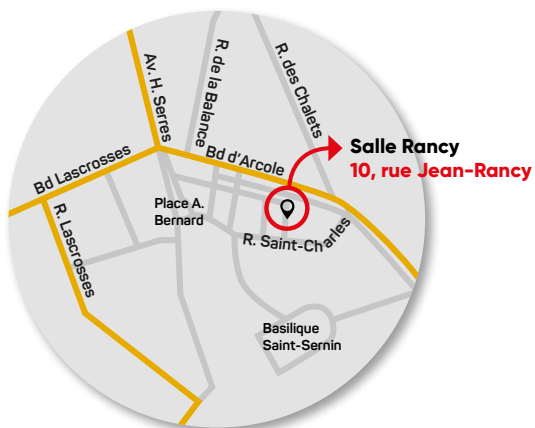
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE DU SÉNÉCHAL

17, rue de Rémusat

Accès métro ligne B • station Jeanne d'Arc

Accès métro ligne A • station Capitole

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 192 + 6 PMR

Normes : Type L - Catégorie 4

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

6 chaises, 192 sièges amphi, 5 tables, 2 mange-debout, 1 pupitre, 2 porte micro table et pied, 1 sono, 1 vidéo projecteur, 1 mur écran, 2 micros HF, 3 micros filaires, 1 micro conférence, branchement VGA et HDMI avec câble, WIFI.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 170€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE THIERRY PRÉVOT (Petite)

3, rue Escoussières Arnaud-Bernard

Accès métro ligne B • station Jeanne d'Arc

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 32 (sans tables), 30 (avec tables)

ou personnes debout : 65

Normes : Type L – Catégorie 5

Équipements mis à disposition

32 chaises, 10 tables, 1 espace avec évier, 1 wc PMR, 1 lavabo dans l'espace circulation

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

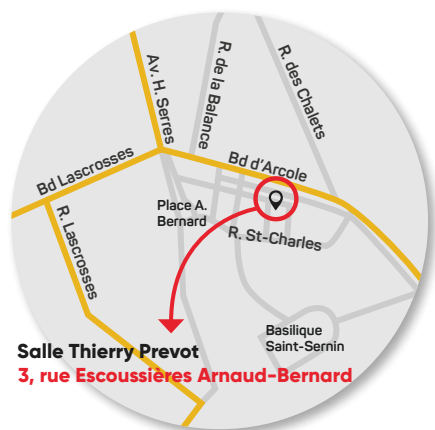
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 80 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE SAN SUBRA

2, rue San Subra

Accès métro ligne A • station Saint-Cyprien

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 164 (sans tables), 90 (avec tables)

Personnes debout : 186

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

164 chaises, 15 tables, 1 estrade de 12m², 1 rideau de scène, 1 pupitre, 1 régie son, 1 vidéoprojecteur avec écran, 1 micro filaire, 3 micros HF, 1 télécommande, 1 câble HDMI et VGA (branchement son vidéo côté scène et régie à l'étage), 1 comptoir, 1 chariot, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

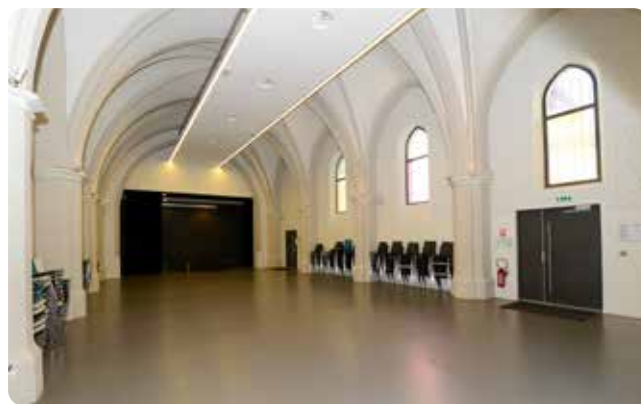
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 200 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ RIVE GAUCHE – SALLE 1

20, place Jean Diebold

Accès métro ligne A • station Saint-Cyprien

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 64 (sans tables), 40 (avec tables)

Normes : Type L – Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

64 chaises, 10 tables, 1 vidéoprojecteur avec écran, 1 tableau Veléda (feutres à prévoir), 1 tableau blanc interactif avec ordinateur, wifi, 1 décodeur TNT avec télécommande, 1 lecteur DVD/BLURAY 3D avec télécommande, 3 micros HF, 3 oreillettes boucle magnétique, 1 pied de micro sur table.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

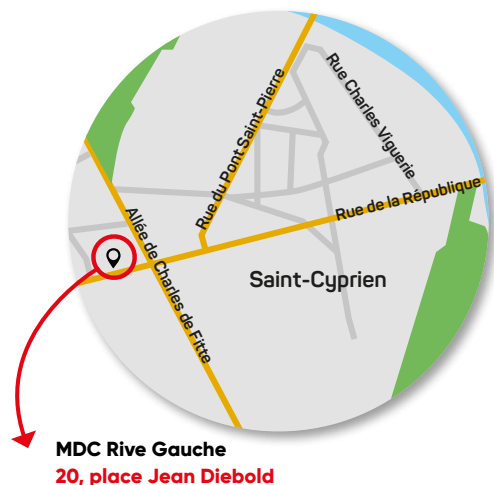
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE MAUDE SYKES ANDRAL (Grande)

1 allée Jacques Chaban Delmas

Accès métro ligne A • station Marengo

Niveau rez-de-jardin, entre les deux escalators au niveau de la station de métro.

Conditions d'accès particulières après 19h

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 79 (sans tables), 40 (avec tables)

Personnes debout : 98

Normes : Type S-L-W - Catégorie 1

Accès PMR (par ascenseur)

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

79 chaises, 13 tables, 2 micros HF (batterie), 1 micro filaire, 1 micro conférence, écran, vidéoprojecteur (câbles VGA/HDMI), sonorisation, boucle mal-entendant, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

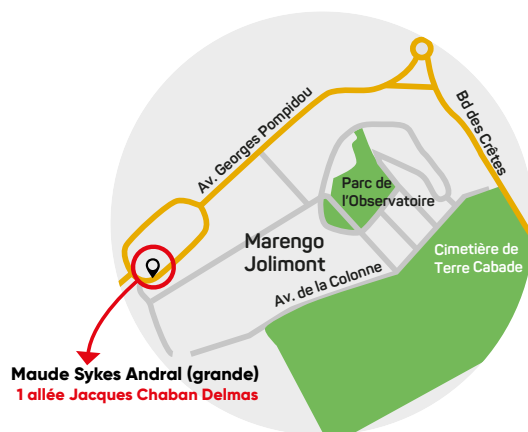
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE MAUDE SYKES ANDRAL (Petite)

1 allée Jacques Chaban Delmas

Accès métro ligne A • station Marengo

Niveau rez-de-jardin, entre les deux escalators au niveau de la station de métro.

Conditions d'accès particulières après 19h

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises et debout : 19

Normes : Type S-L-W - Catégorie 1

Accès PMR (par ascenseur)

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables, 1 vidéoprojecteur, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

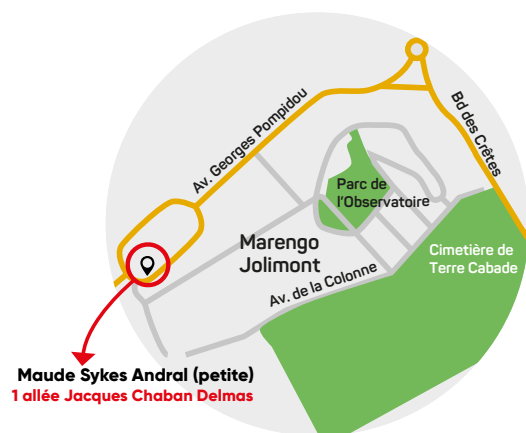
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

ESPACE FRANÇOIS LAFFONT (Grande)

1, rue Léon-Jouhaux

Accès métro ligne A • station Jolimont

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 89 (sans tables), 60 (avec tables)

Personnes debout : 103

Normes : Type L - Catégorie 5

Accès PMR

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

89 chaises, 10 tables, 1 sono portative, 1 micro HF, 1 micro filaire, 1 portant, 1 tableau Veleda, 1 jardinet.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

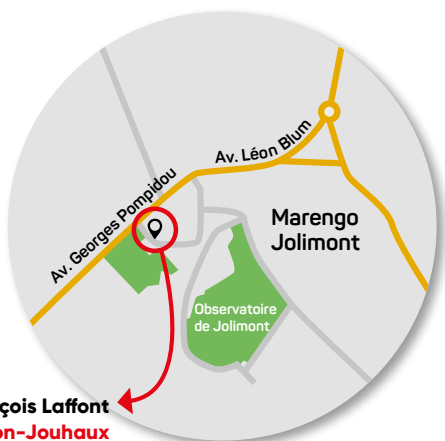
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle François Laffont
1, rue Léon-Jouhaux



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

ESPACE FRANÇOIS LAFFONT (Petite)

1, rue Léon-Jouhaux

Accès métro ligne A • station Jolimont

À vocation unique de réunions et réunions politiques.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises et debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 6 tables, 1 portant, 1 tableau Veleda.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

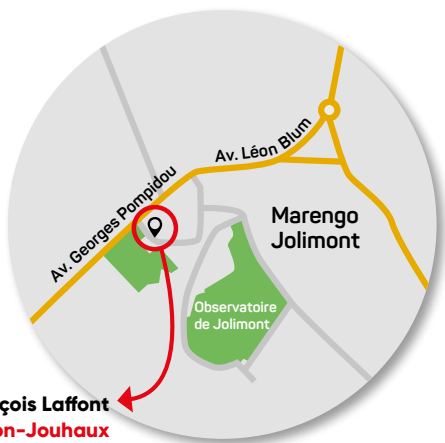
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle François Laffont
1, rue Léon-Jouhaux



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE CAMILLE FLAMMARION

1, avenue Camille-Flammarion
Accès métro ligne A • station Jolimont

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 31 (sans tables), 20 (avec tables)

Personnes debout : 45

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

31 chaises, 6 tables, 1 tableau Veleda (feutre à prévoir), office et jardinet.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 100 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Camille Flammarion
1, avenue Camille-Flammarion



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE LAPUJADE (Grande)

5, rue Michel-Ange

Accès métro ligne A • station Marengo

Bus ligne 9 et 39 • arrêt Arago

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 144 (sans tables), 108 (avec tables)

Personnes debout : 154

Normes : Type L - Catégorie 4

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

144 chaises, 15 tables, glace de danse.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

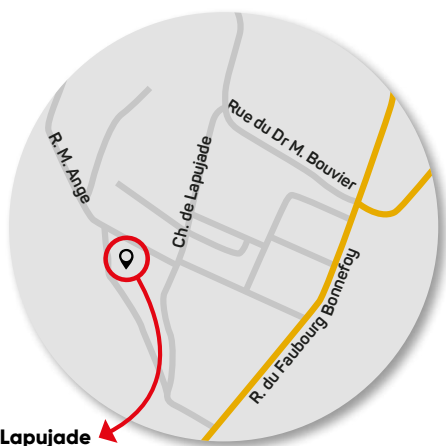
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 125 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Lapujade
5, rue Michel - Ange



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE LAPUJADE (Petite)

5, rue Michel-Ange

Accès métro ligne A • station Marengo

Bus ligne 9 et 39 • arrêt Arago

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Personnes debout : 30

Normes : Type L - Catégorie 4

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables, 1 tableau mural

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

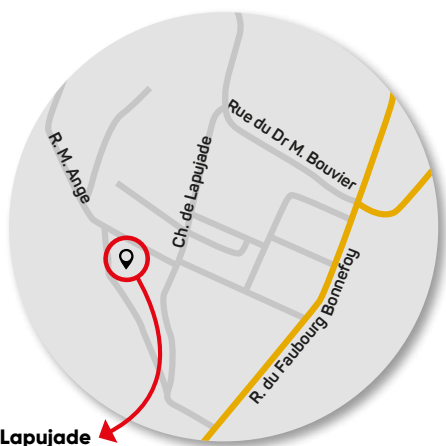
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle)

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Lapujade
5, rue Michel - Ange



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE SAINT-MICHEL 18 (Grande)

18, grande rue Saint-Michel

Accès métro ligne B • station Marcel Langer

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 60 (sans tables), 80 (avec tables)

Personnes debout : 113

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

80 chaises, 10 tables, 2 portants, 1 sono, 1 vidéoprojecteur avec écran, 3 micros sans fil (prévoir piles AA), branchement vidéo VGA et HDMI sur scène et régie, 1 scène amovible, projecteurs pour scène, boucle mal-entendant, office, placard, évier, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE SAINT-MICHEL 95 (Petite)

95, grande rue Saint-Michel

Accès métro ligne B • station Marcel Langer

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 20 (sans tables), 20 (avec tables)

Personnes debout : 46

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

20 chaises, 6 tables, 1 tableau blanc.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

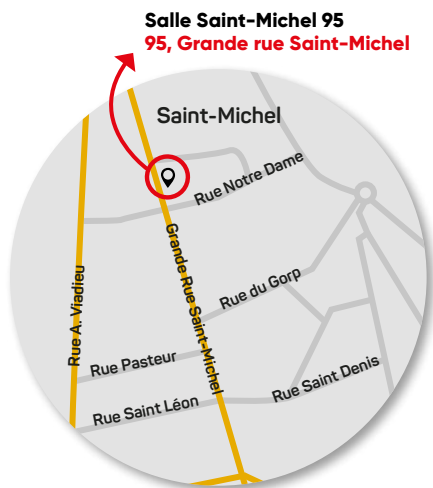
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Territoire Nord



SALLE BOURBAKI

2, place Stéphane Hessel

Accès métro ligne B • station Minimes Claude Nougaro

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 120 (sans tables), 75 (avec tables)

Personnes debout : 170

Normes : Type L, R - Catégorie 4

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

120 chaises, 16 tables, office, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

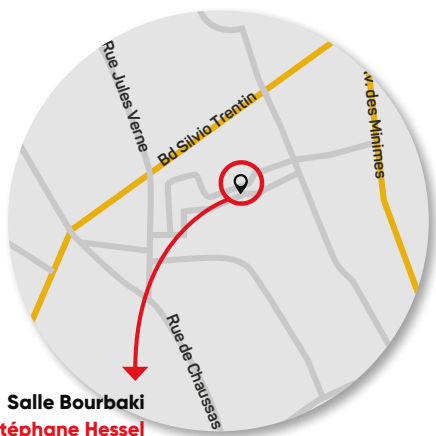
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 150 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE GEORGES CUVIER

1 Bis, rue Francis Lopez - Possibilité de stationnement
Accès bus linéo 9 • arrêt Lycée Raymond Naves

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises: 150 (sans tables), 84 (avec tables)

Personnes debout: 180

Normes: Type L - Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur:

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

160 chaises, 14 tables, 1 sono, 2 micros HF, 1 micro filaire.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 175 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Cuvier
1 Bis, rue Francis Lopez



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE LALANDE

Place Roger Boujard – Possibilité de stationnement
Accès métro ligne B • station La Vache

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 96 (sans tables), 60 (avec tables)

Personnes debout : 112

Normes : Type L – Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

96 chaises, 12 tables, 1 vidéo projecteur, 1 sono, 1 écran, 1 micro filaire, 1 micro HF, 1 évier, 1 portant de 24 cintres et un comptoir, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 125 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE MAISON CUVIER

3, rue Francis-Lopez - Possibilité de stationnement
Accès bus linéo 9 • Arrêt Raymond Naves

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 14
Personnes debout : 30
Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

14 chaises, 6 tables, 1 meuble placard, 1 tableau Veleda.

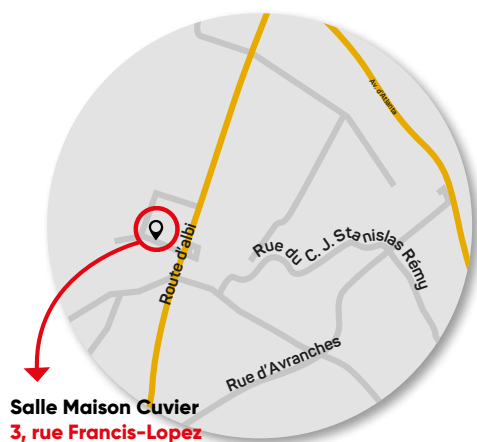
Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).
** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ NORD – SALLE 1 & 2

4, place du marché aux cochons

Accès métro ligne B • station Minimes

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 150 (sans tables), 50 (avec tables)

Personnes debout : 187

Normes : Type L - Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

120 chaises, 23 tables, 4 portes-manteaux, 1 vidéoprojecteur avec écran, câble VGA / HDMI, wifi, 1 sonorisation, 2 micros sans fil HF, hauts-parleurs, amplificateur, boucle magnétique, 2 portes-manteaux.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 155€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ NORD – SALLE 3

4, place du marché aux cochons
Accès métro ligne B • station Minimes

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 15 (avec tables)
Normes : Type L – Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :
metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

14 chaises, 7 tables, wifi, 1 porte-manteau, 1 paper board.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

Moyennant 10€ pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 15€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ NORD – SALLE 4 & 5

4, place du marché aux cochons
Accès métro ligne B • station Minimes

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 16 (avec tables)
Normes : Type L – Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :
metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

16 chaises, 8 tables, 1 porte-manteau, tableau blanc interactif : câble VGA, wifi, tableau blanc.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

Moyennant 10€ pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 30€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'**organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'**organisateur**.
- › Lors de la réservation, l'**organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Territoire Sud





SALLE 7 BIS RUE DU CHER

7 bis, rue du Cher

Accès métro ligne A • station Bagatelle ou bus ligne 13

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 30 (avec et sans tables)

ou personnes debout : 62

Normes : Type L – Catégorie 5

Salle modulable

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

30 chaises, 14 tables.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

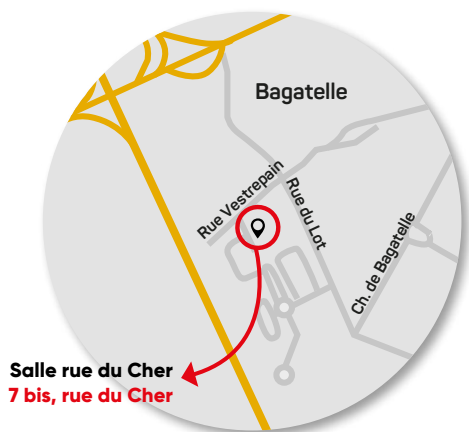
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 80 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE POLYVALENTE - ESPACE GISÈLE HALIMI

38 bis rue de la Touraine

Métro ligne A • station Mermoz puis

Bus ligne 13, destination Oncopôle • arrêt Papus • Parking : Non

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises: 108 (sans tables), 108 (avec tables)

Personnes debout: 120

Normes: Type L - Catégorie 5

Jours et horaires d'ouverture

De 8h30 à 00h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur:

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

108 chaises, 18 tables, 1 vidéoprojecteur, 1 micro HF et 1 sono.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 150 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.

Salle polyvalente
Espace Gisèle Halimi
38 bis, rue de la Touraine



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE LAFAGE (Grande – R.D.C)

2, rue Lafage

Accès tramway • arrêt Croix de Pierre

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 114 (sans tables), 80 (avec tables)

Personnes debout : 150

Normes : Type L – Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

114 chaises, 14 tables rectangulaires, 1 table ronde, 1 scène amovible à monter (sur demande), 1 vidéoprojecteur, 2 micros HF, 1 micro filaire, 2 panneaux d'affichage, 3 vitrines extérieures, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE LAFAGE (Petite - R.D.C)

2, rue Lafage

Accès tramway • arrêt Croix de Pierre

À vocation principale de réunions.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19 (sans tables), 12 (avec tables)

Personnes debout : 24

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 3 tables rectangulaires, 3 vitrines extérieures, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 50 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE LAFAGE (Petite – 1^{er} étage)

2, rue Lafage

Accès tramway • arrêt Croix de Pierre

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Personnes debout : 19

Normes : Type L – Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 3 tables rectangulaires, 1 placard, 1 panneau d'affichage intérieur, 3 vitrines extérieures, 1 portant, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 35 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE DES FÊTES LAFOURGUETTE

28, rue de Gironis – Possibilité de stationnement
Accès Linéo 4 • arrêt Place des Glières

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 250 (sans tables), 196 (avec tables)

Personnes debout : 300

Normes : Type L – Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

250 chaises, 53 tables, 1 vidéo projecteur, 1 sono, 1 écran, 2 micros HF (prévoir piles AA), 1 micro filaire, 1 scène fixe, pupitre, 2 panneaux d'affichage extérieur et 3 intérieur, 1 comptoir avec évier et plan de travail, 1 placard, 3 portants et 20 cintres, 1 scène et 2 loges avec ascenseur d'accès, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

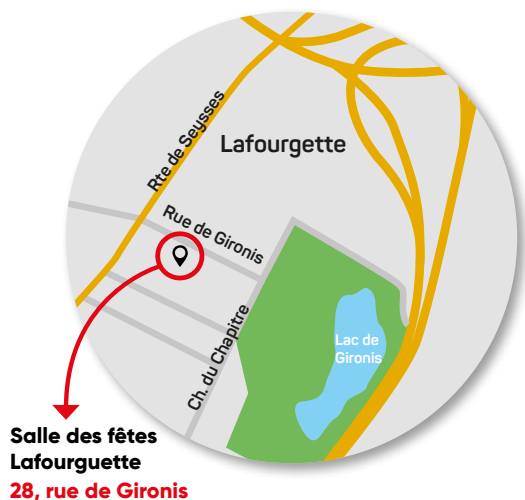
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 280€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE JEAN DIEBOLD

Place des Glières - Possibilité de stationnement
Accès Linéo 4 • arrêt place des Glières

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Accessible uniquement à compter de 18h et en week-end.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 72 (avec et sans tables)
Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

72 chaises, 12 tables, 1 vidéoprojecteur : branchement HDMI - VGA au mur (télécommande sur place), 1 micro HF, 2 panneaux d'affichage, 1 portant et 34 cintres.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

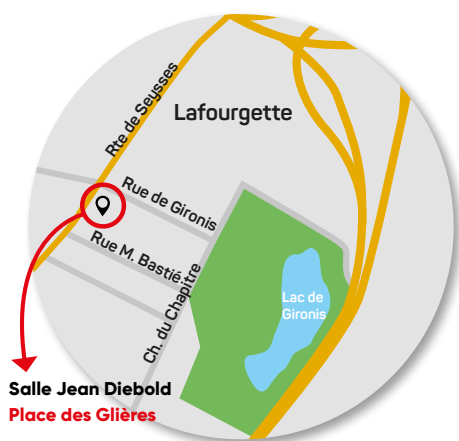
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 110€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 40 (sans tables), 30 (avec tables)

Personnes debout : 49

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

40 chaises, 7 tables, 1 portant de 40 cintres, évier et placard, 1 lavabo.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 100 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE MIRAIL UNIVERSITÉ

14, chemin du Mirail

Accès métro ligne A • station Mirail Université

Accès bus ligne 14

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Personnes debout : 19

Normes : Type L – Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

3 tables, 19 chaises, 2 portants.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

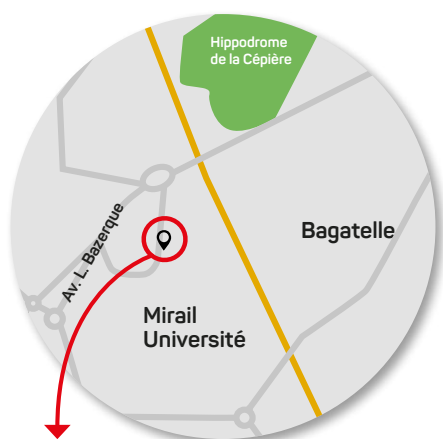
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Mirail Université
14, chemin du Mirail



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE SAINT SIMON

8, place de l'église St Simon – Possibilité de stationnement
Accès ligne 87 • arrêt Église de St-Simon

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 94 (sans tables), 96 (avec tables)

Personnes debout : 154

Normes : Type L – Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

96 chaises, 16 tables, 1 chariot, 2 portants, 1 vidéo projecteur avec écran, 1 sono, 2 micros HF, 1 micro filaire (prévoir piles AA), 2 ventilateurs muraux

salle 1 : 1 estrade

salle 2 : 1 distributeur de boisson, 1 évier, 2 portants et 20 cintres.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE TIBAOUS

9, rue Missak-Manouchian

Accès ligne 53 et 58 • arrêt Tibaous

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 30 (sans tables), 20 (avec tables)

Personnes debout : 32

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

28 chaises, 5 tables.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

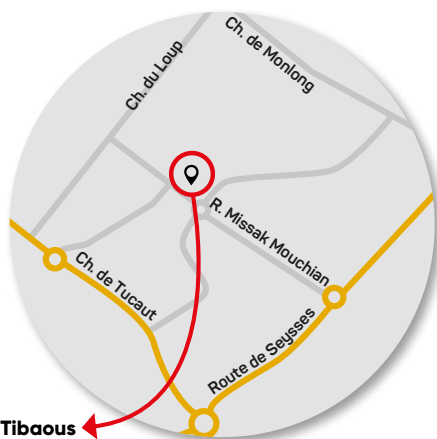
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 102 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Tibaous
9, rue Missak-Manouchian



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE POLYVALENTE (R.D.C)

1, place Conchita-Grange-Ramos
Accès métro ligne A • station Reynerie

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 84 (sans tables), 84 (avec tables)

Personnes debout : 144

Normes : Type L - Catégorie 2

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

84 chaises, 14 tables, 1 vidéoprojecteur, écran, 1 sono, 2 micros HF, 1 micro filaire, 1 boucle malentant, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

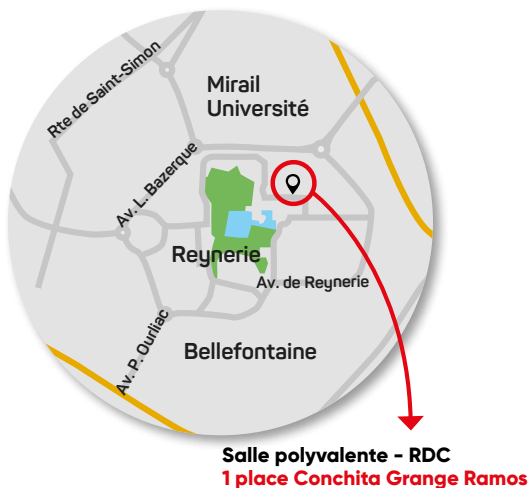
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'**organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'**organisateur**.
- › Lors de la réservation, l'**organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE MONLONG

36, chemin de Perpignan

Accès bus ligne 12 • arrêt Camus

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 90

Personnes debout : 120

Normes : Type L - Catégorie 5 - Salle modulable

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

90 chaises, 15 tables, sonorisation, 2 micros HF, 1 vidéoprojecteur, 1 cuisine avec placard sous évier et micro-ondes.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Monlong
36, Chemin de Perpignan



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Territoire

Est



SALLE ACHIARY

42, rue Henriette - Achiary

Accès bus linéo 1 • arrêt Achiary

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 96 (sans tables), 90 (avec tables)

Personnes debout : 134

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

100 chaises, 19 tables, 2 portants avec 46 cintres, 1 chariot.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 130 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE DES BATELIERS

10-12, Port Saint-Sauveur

Accès bus linéo 1 • arrêt place Dupuy
ou linéo 8 • arrêt Périssé

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 42

Personnes debout : 70

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

42 chaises, 8 tables, 1 vidéo projecteur, 2 micros HF pour boucle malentendant.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE LIMAYRAC

22, rue Xavier-Darasse - Possibilité de stationnement

Accès bus ligne 23 • arrêt Firmis

Accès bus ligne 37 • arrêt Darasse

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 299 (sans tables), 210 (avec tables)

Personnes debout : 300

Normes : Type L - Catégorie 3

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

299 chaises, 35 tables, 1 sono, 1 vidéoprojecteur, 3 micros HF (prévoir piles AA), 1 scène avec glace en fond, 5 portants de 20 cintres, 1 espace avec évier, 2 placards, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

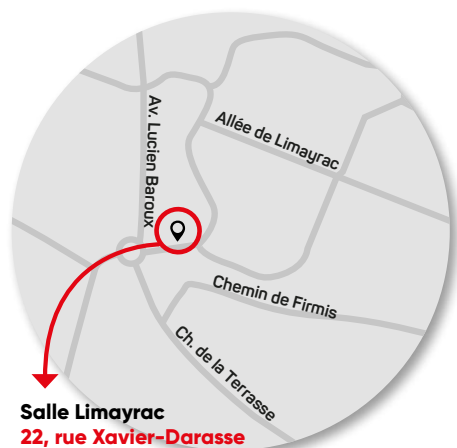
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 280 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE VILLA DES ROSIERS (R.D.C)

125, avenue Jean-Rieux

Accès bus linéo 8 • arrêt Leygue

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 68

Personnes debout : 71

Normes : Type L - Catégorie 5

Salle en forme de L

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

68 chaises et 8 tables, 1 vidéoprojecteur, 1 sonorisation avec 2 micros HF (piles à fournir AALR6) et 1 micro casque.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

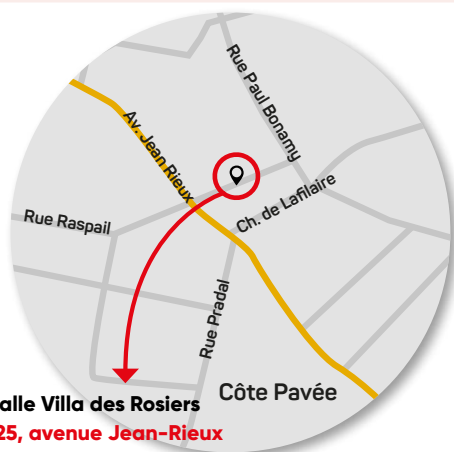
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 120€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE VILLA DES ROSIERS (Salle Gallique)

125, avenue Jean-Rieux

Accès bus linéo 8 • arrêt Leygue

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises et 4 tables.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

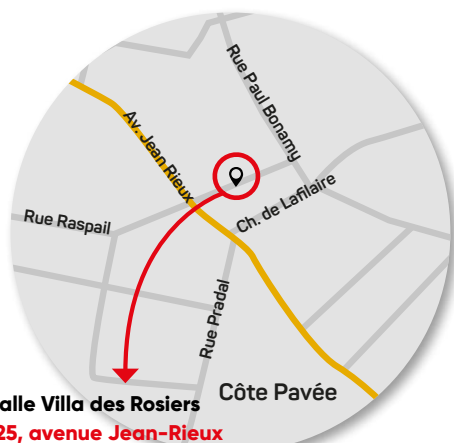
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



SALLE POLYVALENTE DE LA ROSERAIE

8 bis, avenue du Parc

Accès métro ligne A • station Roseraie

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 120 (sans tables), 70 (avec tables)

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

23 tables + 1 table ovale, 112 chaises, 2 portants, 2 ventilateurs, 1 vidéoprojecteur avec écran, 1 sonorisation, 3 micros HF, 1 câble VGA, 1 rallonge, 1 boucle malentant, wifi.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

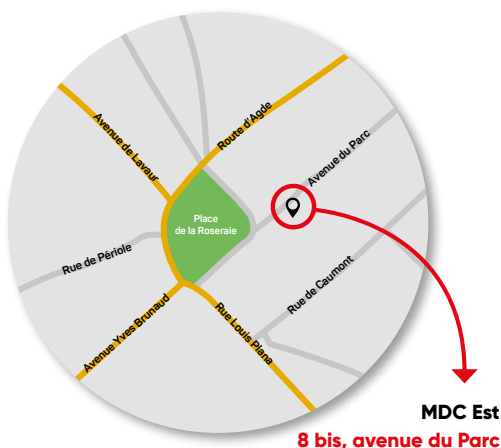
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 130€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE CHARBONNIÈRE

17, rue de la Charbonnière - Possibilité de stationnement

Bus ligne 54 • arrêt Herriot

Bus ligne 115 • arrêt Palmiers

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 70 (sans tables), 54 (avec tables)

Personnes debout : 73

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

70 chaises et 8 tables.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle de la Charbonnière
17, rue de la Charbonnière



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE CORRAZE

3 bis, rue Raymond - Corraze
Accès bus linéo 8 • arrêt Garin
Linéo 9 arrêt • Ormeau

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 150 (sans tables), 142 (avec tables)

Personnes debout : 240

Normes : Type L - Catégorie 4

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

150 chaises, 25 tables, 1 écran, 2 panneaux de liège, 2 portants, 1 espace avec évier.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

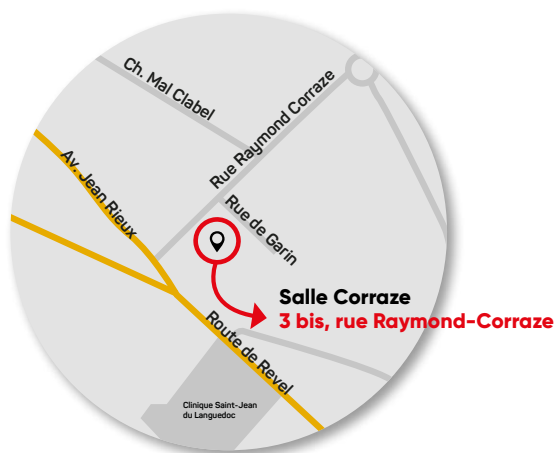
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE PONT DES DEMOISELLES

7, avenue Antoine de Saint-Exupéry
Accès bus linéo 9 • arrêt Trois Fours

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 84 (sans tables), 60 (avec tables)

Personnes debout : 100

Normes : Type L - Catégorie 4

Équipements mis à disposition

84 chaises, 10 tables.

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

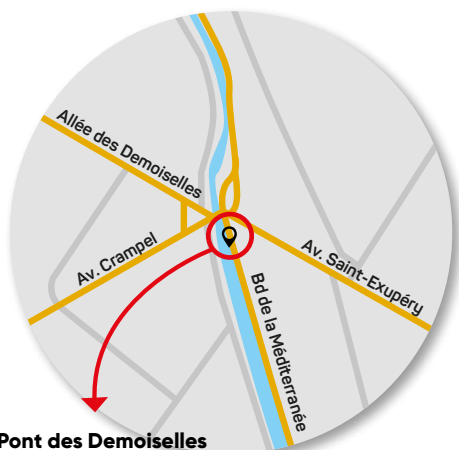
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Salle Pont des Demoiselles

7, avenue Antoine-Saint-Exupéry



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE POUVOURVILLE

75, rue de Fondeville

Accès bus 54 • arrêt Église Pouvoirville

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Personnes debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 5

Jours et horaires d'ouverture

De 8h30 à 00h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 3 tables, 3 placards, 1 espace avec évier, 1 meuble bibliothèque.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

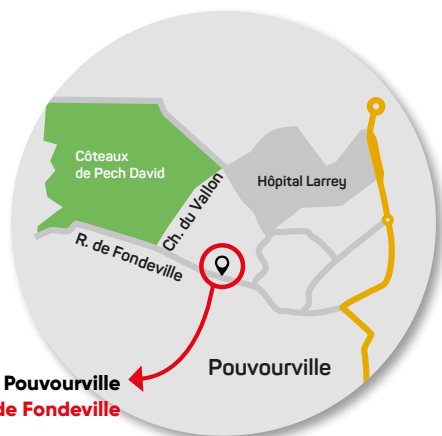
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60€.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 50€ HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE RUE DE NÎMES

62, rue de Nîmes

Accès métro ligne B • station Saouzelong

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Personnes debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 5

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

19 chaises, 6 tables rectangulaires, 1 horloge.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 35 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Territoire Ouest





SALLE SAINT-MARTIN (Petite)

2, rue Sentenac - Possibilité de stationnement

Accès ligne A • station Arenes puis Linéo 2 • arrêt Bisson

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes debout : 24

Normes : Type L - Catégorie 5

Jours et horaires d'ouverture

De 8h30 à 00h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

1 glace le long du mur, 1 sono, 1 table de mixage, 2 micros HF, 1 micro filaire, une barre de danse et parquet.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

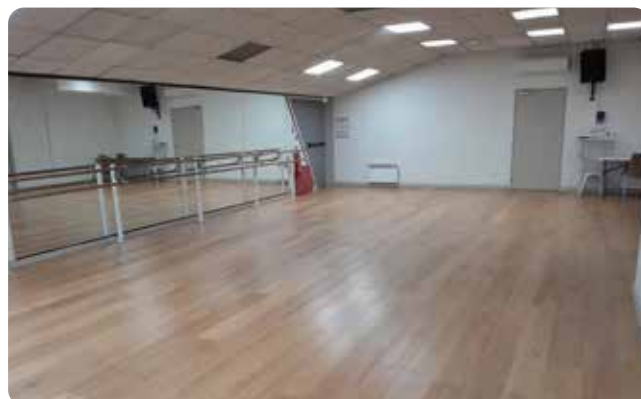
Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- › Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE SAINT-MARTIN (Grande)

2, rue Sentenac - Possibilité de stationnement

Accès ligne A • station Arenes puis Linéo 2 • arrêt Bisson

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 119 (sans tables), 90 (avec tables)

Personnes debout : 150

Normes : Type L - Catégorie 5

Jours et horaires d'ouverture

De 8h30 à 00h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Équipements mis à disposition

119 chaises, 15 tables, 1 vidéo projecteur avec écran, 1 sono, 1 table de mixage, 2 micros HF, 1 micro filaire, 1 local rangement, 1 local avec évier, placards et réfrigérateur.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

Autres utilisateurs :

Redevance de 170 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

SALLE DU BARRY

9, rue Gaston-Ramon

Accès tramway T2 • arrêt Zénith • Possibilité de stationnement

Bus ligne 2 • arrêt Lemire

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises: 136 (sans tables), 102 (avec tables)

Personnes debout: 186

Normes: Type L - Catégorie 5

Équipements mis à disposition

136 chaises, 20 tables, 1 double évier avec placard, 1 scène amovible, 1 vidéoprojecteur, 4 micros HF et 1 sono.

Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur:

metropole.toulouse.fr/demarches

Instruction de la demande de salle

Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

Tarifs

Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

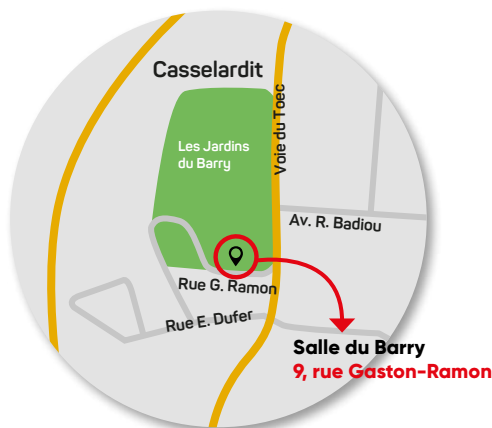
Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

**Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

Autres utilisateurs :

Redevance de 130 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



À noter

- › Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- › Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- › L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- › Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- › Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.